



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BUREAU DES CONCOURS

**ARRÊTÉ DE RESULTAT D'ADMISSION DE LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE EN ITALIEN
SESSION 2025**

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités ;**

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2003,

Vu la note de service ministérielle n° 2019-104 du 16 juillet 2019

Vu la délibération du jury en date du 11 mars 2025

Arrête

Article 1 :

Les candidates dont les noms suivent sont admises à la certification complémentaire en italien :

ALAUSE Léa, professeure des écoles, école élémentaire Guy de Maupassant, Val-de-Saane,
GIOVE Éléna, professeure des écoles, école Broceliande, Eu.

Article 2 :

Les intéressées bénéficient de la certification complémentaire à la date de délibération du jury.

Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 12 mars 2025

La rectrice, chancelière des universités
Christine GAVINI
Signé